Identification

Expéditeur : Direction générale adjointe de la protection de la santé publique
Objet : Plusieurs cas de rougeole au Québec
Date : 2024-03-02

Ce qu'il faut savoir

Dernièrement, plusieurs cas de rougeole ont été déclarés dans la province du Québec notamment chez des résidents des régions socio-sanitaires de Montréal et Laval.

L'enquête épidémiologique de tous ces cas a été ou est en cours afin d'identifier tous les contacts, de leur offrir la prophylaxie post-exposition, lorsqu'indiqué, et de mettre en œuvre les interventions de protection de la santé de la population (dont l'isolement des contacts non-protégés contre la rougeole).

Description de la maladie

La rougeole est une maladie respiratoire virale grave et extrêmement contagieuse.

Manifestations cliniques compatibles :

Les principales manifestations :

- prodrome
  - fièvre ≥ 38,3°C
  - toux
  - rhinorrhée ou congestion nasale
  - conjonctivite avec larmoiement, photophobie possible
- éruption cutanée maculopapulaire
  - débute de 2 à 4 jours après le début du prodrome
  - apparaît tout d'abord au visage et au cou puis se répand au thorax et aux membres
  - dure de 3 à 7 jours
  - peut produire une desquamation à la guérison.

Par ailleurs, l'infection par le virus de la rougeole peut entraîner de graves complications comme :

- la cécité;
- l'encéphalite;
- des infections respiratoires aiguës (ex. : la pneumonie);
- la mort.

La période d'incubation se situe entre 10 à 14 jours (exceptionnellement jusqu'à 21 jours notamment pour les personnes immunosupprimés) entre l'exposition au virus de la rougeole et le début des symptômes.

La période de contagiosité se calcule à partir de 4 jours avant l'apparition des éruptions cutanées et s'étend jusqu'à 4 jours après le début de ces éruptions.

Risque d'apparition de nouveaux cas.
Compte tenu de la période d'incubation de cette maladie, le risque d'apparition de cas secondaires en lien avec ces cas est possible. Voici la liste des expositions au virus de la rougeole qui **sera mise à jour régulièrement dès que l'information sera disponible** :

Lieux, dates et heures de risque d'exposition au virus de la rougeole et mesures de prévention

Lieux d'exposition	Régions socio sanitaires de l'exposition	Date d'exposition	Dates limites pour la surveillance des symptômes
École internationale les Aventuriers	Laval	19, 20 et 21 février	13 mars
GMF Centre Médical Mieux-Être (succursale Henri-Bourassa)	Montréal	25 février entre 14h30 et 17h30 environ	17 mars
Dépanneur Couche-Tard 800 boul Chomedey Laval	Laval	le 19 et 20 février entre 16h30 et 17h30	12 mars
Vol Royal Air Maroc AT208/RAM208	Montréal	Nuit du 23 au 24 février 00h15	16 mars
Aéroport de Montréal, Passerelle 55 et Carrousel numéro 2	Montréal	24 février entre 00h35 et 3h	16 mars
Hôpital Notre-Dame de Montréal	Montréal	25 février entre 11h au 26 février 18h ET 28 février entre 10h et 18h25	20 mars
UBER déplacement de la maison à l'urgence du CHUSJ	Laval-Montréal	25 février	17 mars
Urgence du CHUSJ	Montréal	25 février (Heure à préciser)	17 mars
		le 26 février entre 15h à 22h	18 mars

		28 février (Heure à préciser)	20 mars
Voiture d'un bon samaritain inconnu qui a offert de transporter au CHUSJ	Laval-Montréal	28 février	20 mars
CLSC Ahuntsic 1165, boulevard Henri-Bourassa Est	Montréal	25 février entre 13h00-16h00	17 mars
Magasin de fourniture pour bébé 2160A Beaubien	Montréal	25 février : 15h00-17h30	17 mars
Service de garde : Les Anges de Bois-Franc, 5570 Henri-Bourassa Ouest	Montréal	26 février : entre 8h30-14h00	18 mars
CLSC Côte-des-Neiges	Montréal	29 février : entre 15h15-18h30	21 mars

Ce qu'il faut faire

Conseils généraux :

⇒ Référer au guide rougeole Info-Santé

⇒ Consulter les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) concernant l'administration du vaccin contre la rougeole ou des immunoglobulines (Ig) en post exposition, pour toute personne qui a été identifiée comme un contact de rougeole.

- **Pour tout contact réceptif (ou dont le statut vaccinal est incertain), qui pourrait bénéficier d'une vaccination ou des immunoglobulines, transmettre rapidement par courriel votre fiche d'appel à la Direction de santé publique concernée afin que celle-ci établisse un corridor de service au besoin**. À l'extérieur des heures de bureau, **veuillez communiquer par téléphone avec la personne de garde en santé publique de la région concernée** en utilisant les coordonnées du document *DSP – Coordonnées* de la section informations utiles du SIGCT.

⇒ **Référer pour une consultation médicale à l'urgence ou dans une clinique sans rendez-vous des personnes :**

- **Présentant des symptômes compatibles avec la rougeole (décrits ci-haut) ET**
- **ayant été exposées à la rougeole dans l'un des lieux cités ci-dessus ET**
- **qui n'est pas adéquatement vaccinées ou protégées. On considère notamment que les personnes nées avant 1970 sont protégées. (Voir PIQ pour les critères complets).**

➢ Lors de la consultation, recommander à la personne de porter un masque médical et d'aviser le personnel soignant de ses symptômes et de la possibilité d'être atteint de la rougeole avant de se présenter, ou dès son arrivée afin que

les mesures de précautions nécessaires pour réduire les risques de transmission soient mises en place (précautions additionnelles aériennes, port de masque médical par l'usager et du masque N95 par le personnel, etc.).

- La personne qui présente des symptômes compatibles avec la rougeole devrait limiter ses contacts, éviter les endroits publics et consulter un médecin.

⇒ **Rappeler l'importance de la vaccination aux personnes dont la vaccination est incomplète. Pour plus de détails, consulter le *Protocole d'immunisation du Québec* (PIQ).** RRO : vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons - Vaccins - Professionnels de la santé - MSSS (gouv.qc.ca).

Qui contacter à la DSP ou à la DPSP : (Réservé aux professionnels de la santé)

La Direction de la Vigie Sanitaire du ministère de la Santé et des Services sociaux:

- Durant les heures ouvrables : santepubliquequebec@msss.gouv.qc.ca ou 418 266-6723
- En dehors des heures ouvrables : gardeMI@msss.gouv.qc.ca ou 1 844-778-1265

Liens utiles

Pour plus d'information sur la rougeole, veuillez consulter le site internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse suivante :

- Rougeole - Professionnels de la santé - MSSS (gouv.qc.ca)
- Fiche technique pour la gestion des cas, des contacts et des éclosions – Rougeole – Mise à jour février 2024 - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux (gouv.qc.ca).